

N° 2019-AR7

Août 2019

**AGRESTE Centre-Val de Loire**

Analyses et résultats



**RICA**

**Réseau  
d'Information  
Comptable  
Agricole  
2017**

**Les résultats des exploitations agricoles  
du Centre-Val de Loire se redressent en 2017**

Après une année 2016 particulièrement difficile, l'année 2017 est marquée par un net redressement du résultat des exploitations agricoles. Le secteur des céréales, le plus durement touché en 2016 avec les trois quarts des exploitations en déficit, progresse davantage que les autres. Des difficultés se font jour pour les exploitations viticoles et bovines viande. Le Centre-Val de Loire retrouve en 2017 un résultat courant avant impôt (RCAI) de 34 500 €, proche du niveau national.

## En France

En 2017, l'enquête européenne issue du réseau d'information comptable agricole (RICA) indique un RCAI moyen des exploitations moyennes et grandes de 38 400 €. Ce résultat, en hausse de 40 %, est proche de celui observé sur plusieurs années. Les résultats sont toutefois contrastés selon les orientations. Pour les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux, après avoir été exceptionnellement déficitaire en 2016 (- 4 000 €), le RCAI s'élève à 23 150 € en 2017. Le RCAI baisse de 12 % en viticulture à la suite des épisodes de gel de printemps tardif dans certains bassins. Les résultats des éleveurs de bovins lait évoluent favorablement (+ 71 %) portés par la hausse de la production (+ 11 %) et le redressement des prix.

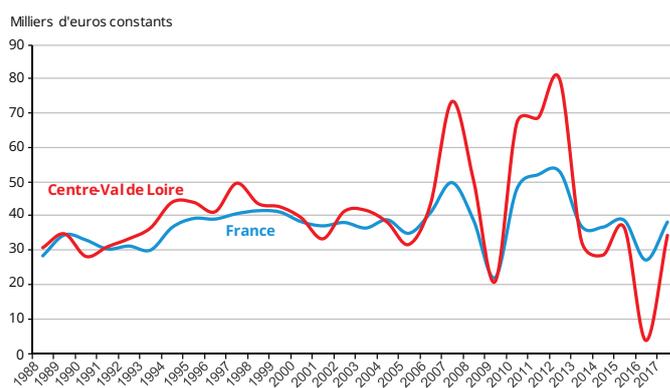
La baisse des charges se poursuit avec une diminution sensible des dépenses en engrais et amendements (- 16 %) et en produits phytosanitaires (- 7 %) alors que les dépenses en carburant augmentent (+ 9 %).

Les subventions d'exploitations sont stables et s'élèvent en moyenne à 30 500 euros par exploitation. Sans prise en compte des subventions, le RCAI serait négatif dans une exploitation agricole sur deux.

## En Centre-Val de Loire

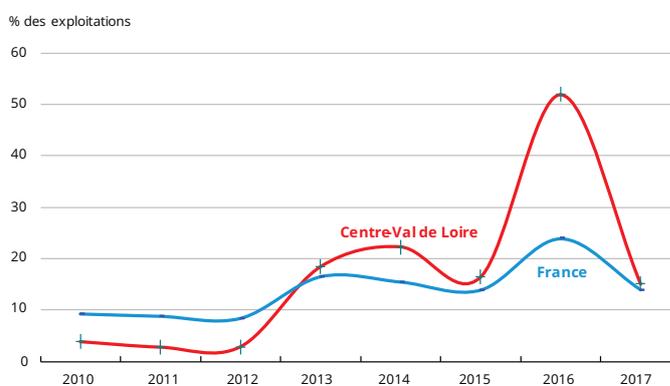
Avec un RCAI de 34 500 €, le Centre-Val de Loire remonte au classement des régions de France métropolitaine et passe de la dernière à la 10<sup>e</sup> place. La région reste cependant sous la moyenne nationale pour la cinquième année consécutive.

### Évolution du RCAI moyen par exploitation depuis 1988



Source : Agreste - RICA 1988 à 2017

### Part des exploitations ayant un RCAI négatif



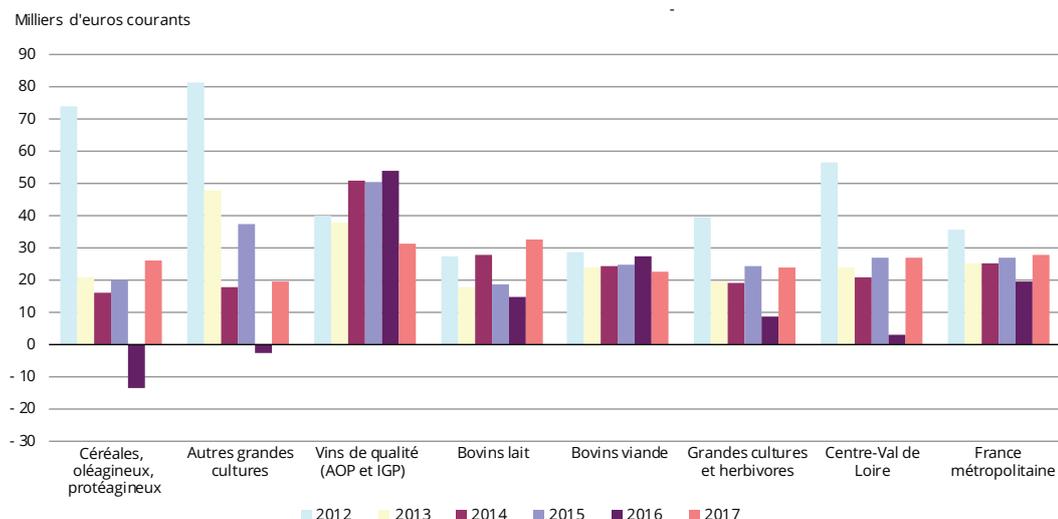
Source : Agreste - RICA 2010 à 2017

En 2017, 15 % des exploitations régionales ont un résultat négatif. Elles étaient plus de la moitié dans ce cas en 2016.

## Des résultats contrastés selon les productions

Une nette amélioration des résultats des céréaliers, des bovins lait et des « autres grandes cultures »

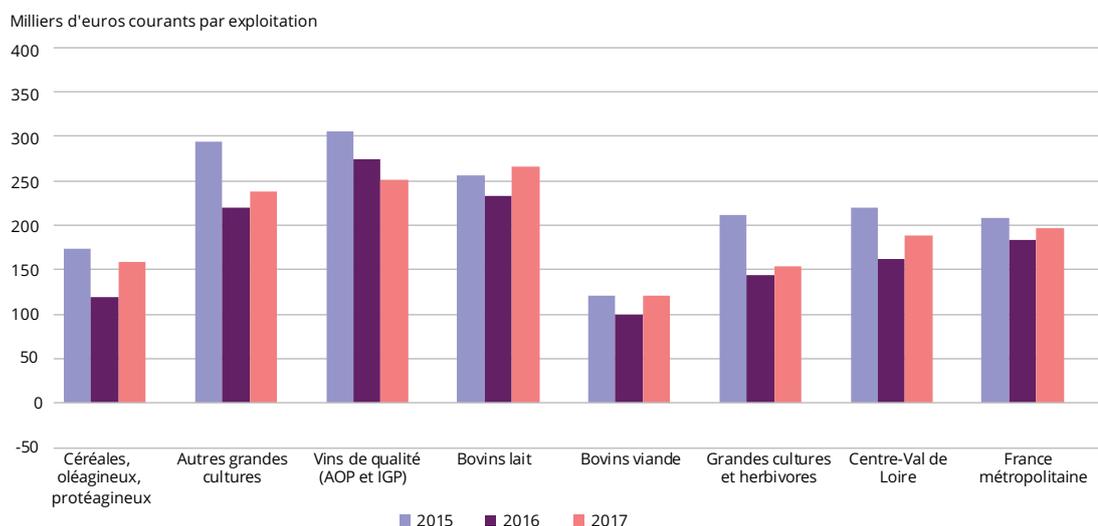
### Redressement du RCAI par UTANS en 2017 en Centre-Val de Loire



À 25 900 € en 2017, le RCAI par unité de travail annuel non salarié (UTANS) des **céréaliers** du Centre Val de Loire se situe au-dessus de la moyenne nationale (19 250 €) et dépasse les niveaux atteints depuis 2013. Hausse de la production et baisse des charges expliquent ces résultats. En effet, les rendements sont satisfaisants en 2017, particulièrement pour le blé tendre, et concourent à une hausse de près de 30 % de la production céréalière en Centre-Val de Loire.

Parallèlement, les charges d'approvisionnement baissent de plus de 13 % contre 9 % toutes productions confondues. Les diminutions les plus sensibles concernent les engrais et amendements en chute de 27 % sous l'effet d'une contraction des prix, atténuant l'inflation liée aux produits pétroliers dont la charge augmente de 12 %.

### Évolutions contrastées de la valeur de la production en Centre-Val de Loire en fonction des OTEX



Les « **autres grandes cultures** » qui combinent le plus souvent des céréales avec des pommes de terre, des betteraves sucrières et/ou des légumes de plein champ, présentent également un RCAI par UTANS en hausse en 2017 à 19 500 €, en deçà cependant du niveau de 2015. La production est également en hausse (+ 8 %). En 2017, avec la fin des quotas betteraviers, les surfaces plantées en betterave ont en effet augmenté de 8 %. Dans le même temps, les surfaces en pommes de terre ont progressé de 18 %.

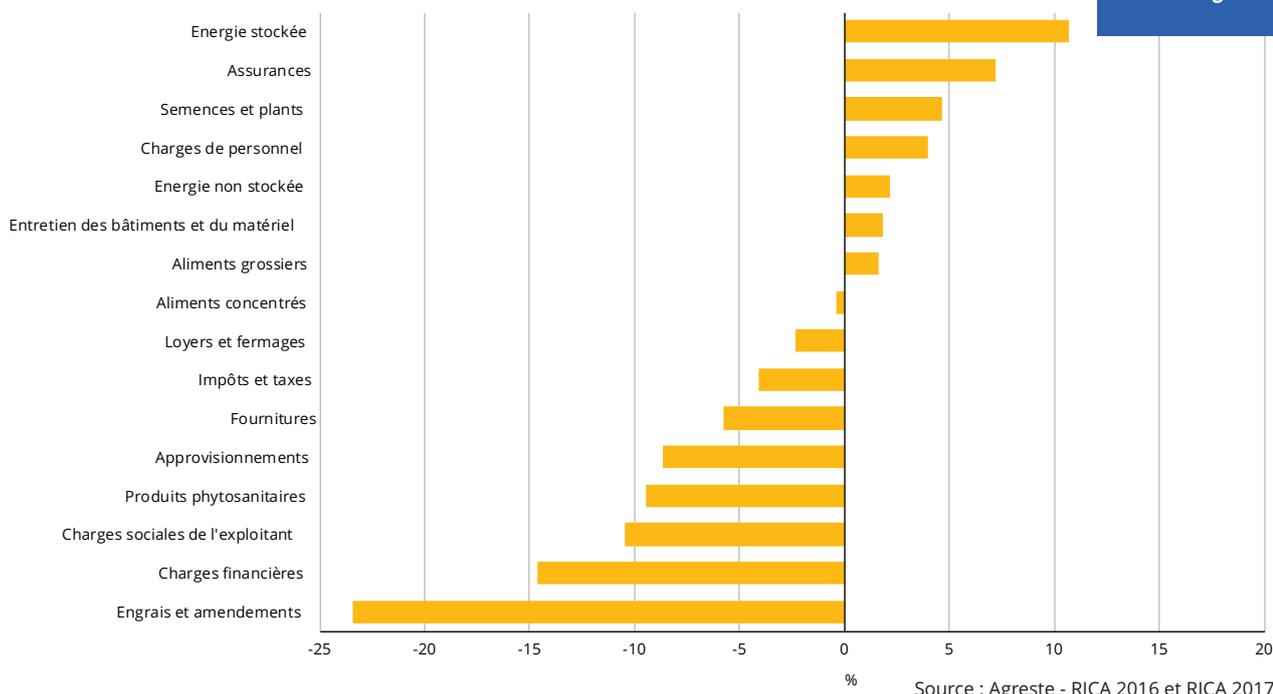
Le RCAI par UTANS des exploitations spécialisées **en bovins lait** est au plus haut depuis 2012 à 32 200 € et au-dessus de la moyenne nationale de 26 900 € en 2017. Ces bons résultats s'expliquent par la hausse de la valeur de la production (+ 15 %) portée par le redressement du prix du lait (+ 11 % par rapport à 2016 et + 7 % par rapport à 2015), imputable à une reprise de la demande (notamment chinoise) et à l'explosion du prix du beurre.

### Mais des résultats en diminution pour les autres orientations

Le RCAI par UTANS des **exploitations viticoles** chute de plus de 40 % en 2017. Il s'établit néanmoins à 30 900 €, parmi les plus élevés toutes orientations confondues.

L'impact du gel a été très hétérogène. Les exploitations présentes dans l'échantillon RICA sont principalement situées dans les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire et peu dans le Cher. Elles ont ainsi été moins touchées avec une baisse de 12 % de leur production contre 22 % en moyenne régionale.

### Évolutions des principales charges courantes en Centre-Val de Loire entre 2016 et 2017



Des charges d'approvisionnement en baisse face à un coût de l'énergie en hausse

Les charges d'exploitation s'élèvent à 191 500 € en moyenne par exploitation et se rapprochent de la moyenne nationale de 189 000 €. Elles sont stables au niveau national mais en légère baisse de 3,7 % en Centre-Val de Loire. La baisse est la plus forte pour les céréaliers (- 7 %) contre des hausses respectives de 1 % et 3 % pour les bovins lait et la viticulture.

Les charges d'approvisionnement (76 430 € en moyenne par exploitation) reculent de près de 9 %. Les charges relatives aux engrais et amendements s'allègent plus sensiblement (- 23 %), suivies par les produits phytosanitaires (- 9 %). Dans le même temps, la hausse du prix des produits pétroliers renchérit de plus de 10 % le poste énergie stockée. Les

Le RCAI par UTANS **en bovins viandes** est au plus bas depuis 2012 à 22 200 €. A l'inverse de la tendance régionale, les charges d'approvisionnement de ces exploitations sont en hausse de 4 %. L'augmentation va même jusqu'à 27 % pour les aliments concentrés. Dans le même temps, les prix de vente n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant la crise laitière et la valeur de la production chute de 8 %.

charges baissent davantage dans les exploitations orientées vers les cultures céréalières (- 13 %) que pour les « cultures générales » et la viticulture (respectivement - 9 % et - 1 %). À l'inverse, elles augmentent dans les exploitations bovins viande et bovins lait (respectivement + 4 % et + 2 %).

Basées sur les résultats des années antérieures, les charges sociales de l'exploitant sont en baisse (- 10 %) pour la quatrième année consécutive en Centre-Val de Loire. La baisse est même de 21 % en cultures générales et de 19 % en céréales et oléoprotéagineux. En bovins lait et bovins viande, elles sont en revanche en hausse respectivement de 6 et 7 %, soit deux fois moins qu'en viticulture.

### EBE et « disponible » en hausse dans la plupart des orientations

L'excédent brut d'exploitation (EBE) est un indicateur des ressources dégagées par le processus de production, après paiement des charges d'approvisionnement et de personnel mais avant amortissement et paiement des charges financières. En 2017, il augmente de 65 % en Centre Val de Loire contre 17 % en métropole. La hausse de la production et la baisse des charges expliquent ce rebond, avec 70 600 € en moyenne par exploitation, cependant en deçà du niveau de 2015 à 78 200 €.

L'amélioration de l'EBE permet aux exploitations de dégager davantage de ressources. Une fois déduites de l'EBE les charges financières à court terme, les annuités d'emprunt à plus d'un an (29 600 € en moyenne par exploitation) et les cotisations sociales de l'exploitant (8 800 €), le « solde disponible » s'établit à 31 300 €, un niveau nettement supérieur à celui de 2016 (- 1 700 €) mais proche de celui de 2015 (28 800 €). Il est légèrement inférieur à la moyenne nationale de 33 000 €. Ce « disponible » peut être utilisé pour rémunérer l'exploitant ou investir (autofinancement pouvant être complété par un recours à l'emprunt).

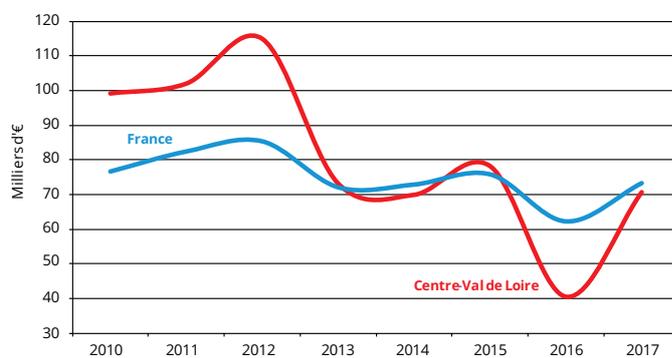
En lien avec la situation conjoncturelle, le disponible est au plus haut dans les exploitations bovins lait à 56 100 € en moyenne en 2017 (18 500 € en 2016). A l'opposé, il est au plus bas pour les bovins viande avec 20 300 € et 30 000 € chez les céréaliers.

Avec la nette amélioration de ses résultats, l'OTEX (orientation technico-économique) céréales, oléagineux et protéagineux contribue à plus de la moitié de l'EBE du Centre-Val de Loire en 2017 contre seulement 22 % en 2016.

### Le taux d'endettement en Centre-Val de Loire toujours au-dessus de la moyenne nationale

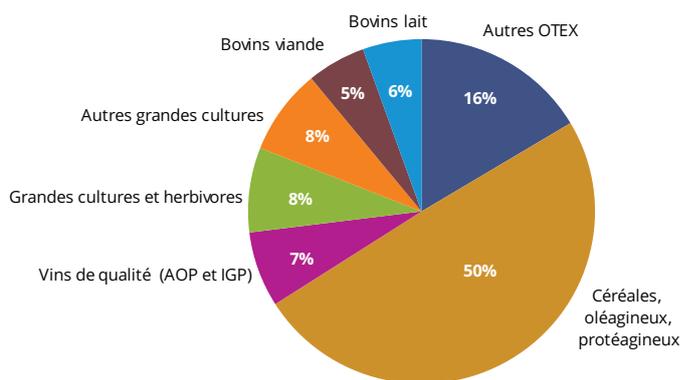
Au niveau national, le taux moyen d'endettement, c'est-à-dire la part de l'ensemble des dettes rapportée au total du passif, est stable à 43 %. Les élevages de granivores (porcins et volailles) sont les plus endettés (67 %), suivis par le maraîchage et l'horticulture à près de 60 %. À l'inverse, les élevages de bovins viande sont les moins endettés (31 %) suivis par les viticulteurs (32 %).

### Évolution de l'EBE moyen des moyennes et grandes exploitations de 2010 à 2017



Source : Agreste - RICA 2010 à RICA 2017

### Répartition par OTEX de l'EBE total en Centre-Val de Loire en 2017



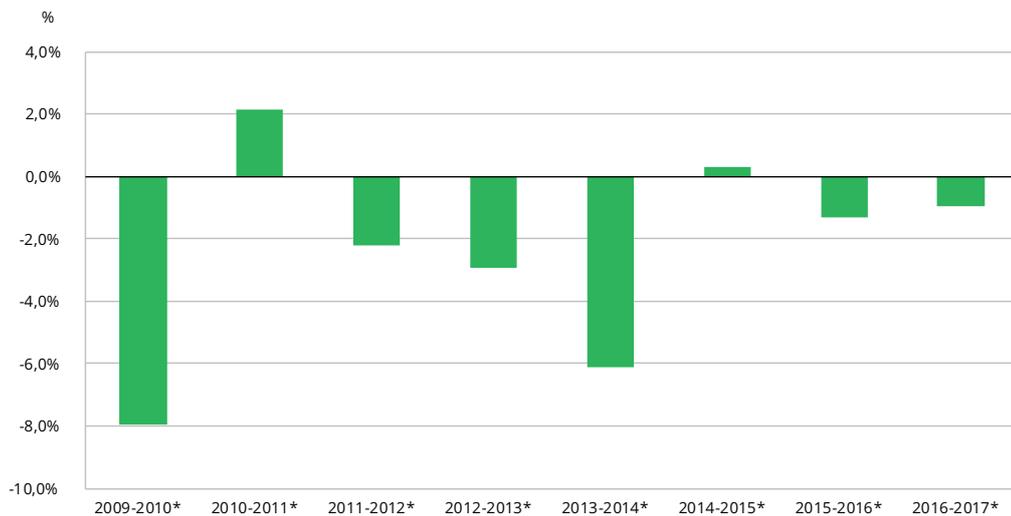
Source : Agreste - RICA 2017

En Centre-Val de Loire, le taux d'endettement à 50 % reste plus élevé que la moyenne nationale mais baisse de 8 points par rapport à 2016. La baisse la plus significative concerne les exploitations en céréales, oléagineux et protéagineux dont le taux passe de 61 % à 48 % en un an. Malgré un taux qui augmente de 32 à 38 %, les éleveurs de bovins viande restent les moins endettés en Centre-Val de Loire.

**Légère baisse  
des subventions  
en Centre-Val de Loire**

En 2017, les agriculteurs du Centre-Val de Loire perçoivent en moyenne 34 800 € de subventions qui tendent à baisser, bien que supérieures à la moyenne nationale de 30 500 €.

**Évolutions des subventions d'exploitation en Centre-Val de Loire**

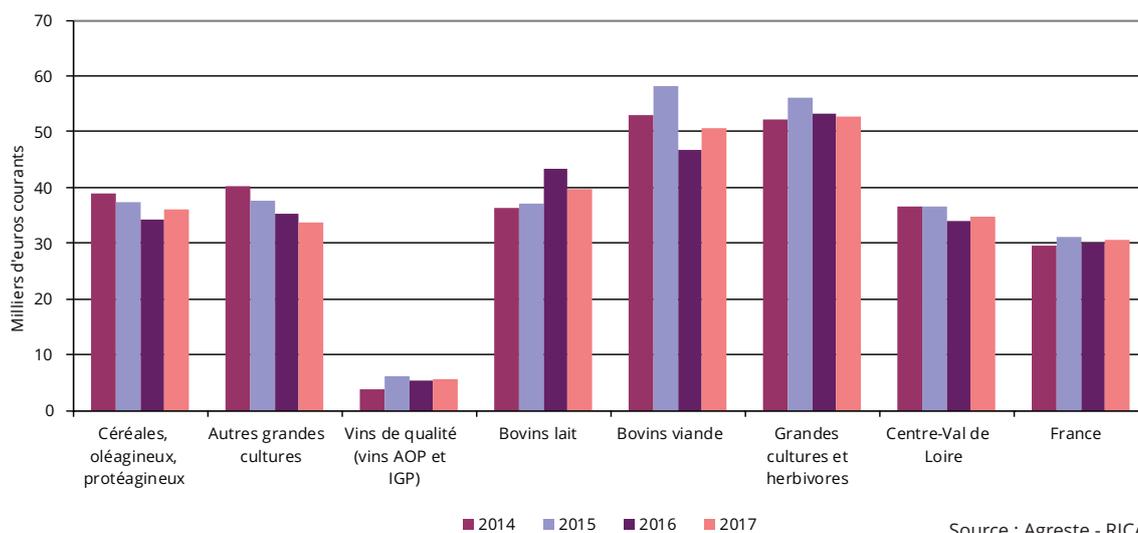


\* Evolution à échantillon constant

Source : Agreste - RICA

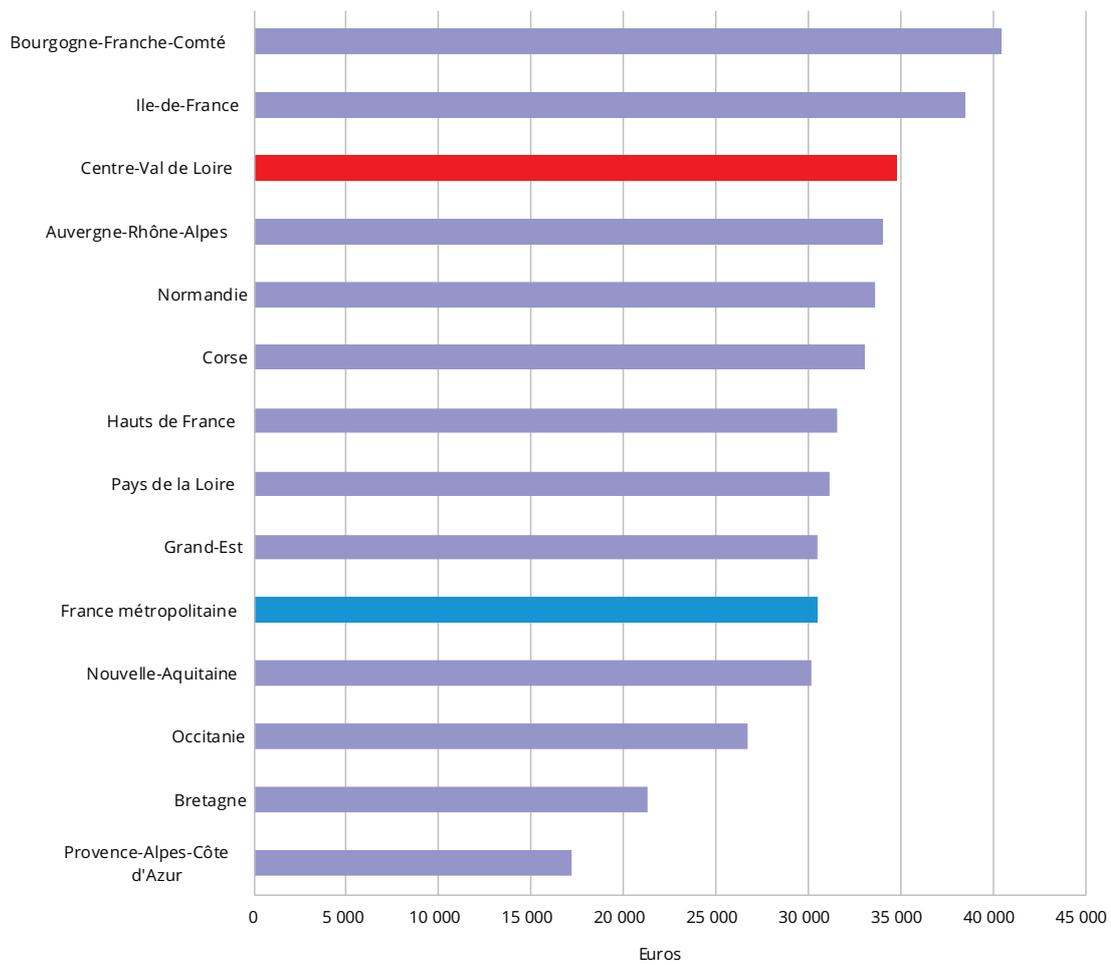
Les subventions sont les plus élevées pour les exploitations de grandes cultures et herbivores et les bovins viande avec respectivement 52 700 € et 50 500 €. À l'opposé, les exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux perçoivent en moyenne 36 000 € et celles en grandes cultures 33 700 €.

**Évolutions de la subvention moyenne par exploitation en Centre Val de Loire**



Source : Agreste - RICA

### Montant moyen des subventions perçues par exploitation en 2017



Source : Agreste - RICA

## Méthodologie

Source micro-économique, le réseau d'information comptable agricole (RICA) permet d'appréhender, avec un décalage d'un an, la situation économique et financière des exploitations agricoles dans leur diversité.

Le RICA recueille les informations comptables d'un échantillon d'environ 82 000 exploitations agricoles dans toute l'Union européenne selon des définitions communes. L'échantillon RICA de 7 282 exploitations en France métropolitaine en 2017 représente 290 514 moyennes et grandes exploitations, c'est-à-dire celles dont la production brute standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 euros.

En région Centre-Val de Loire, l'échantillon est composé de 407 exploitations pour l'exercice comptable 2017. Cet échantillon couvre un champ de 17 785 exploitations. Le résultat courant avant impôts (RCAI) est l'indicateur central du RICA. Les comparaisons inter-annuelles, notamment s'agissant des charges courantes, sont réalisées en valeur courante (non corrigées de l'inflation) et à **champ constant**, c'est-à-dire qu'on ne garde que les exploitations présentes dans l'échantillon à la fois en 2016 et en 2017.

Une diffusion des données est possible pour l'ensemble des OTEX au niveau national. A l'échelle régionale, les données ne sont diffusées que pour les OTEX avec un échantillon contenant au minimum vingt exploitations. Pour la région Centre-Val de Loire, il s'agit des OTEX « céréales, oléagineux, protéagineux », « autres grandes cultures », « vins de qualité (AOP et IGP) », « bovins lait », « bovins viande » et « grandes cultures et herbivores ».

## Définitions :

**Le RCAI** ou Résultat Courant Avant Impôt est calculé à partir de la valeur de la production de l'année (vendue ou stockée), augmentée des subventions, de laquelle sont soustraites les consommations intermédiaires et toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, frais financiers...), ainsi qu'une estimation de la dépréciation des actifs immobilisés (amortissements). Dans le RICA, le RCAI est calculé avant déduction des cotisations sociales de l'exploitant.

**Les charges sociales** de l'exploitant sont destinées à financer les caisses d'assurances maladie et vieillesse de l'exploitant et des co-exploitants non salariés. Elles sont exclues des charges dans le RICA, de même que les prestations sociales sont exclues des produits, et ne participent pas à la formation du résultat. Elles sont néanmoins enregistrées de façon extra-comptable. Les charges sociales de l'exploitant sont calculées sur la base des résultats des trois années précédentes, ou sur option, sur ceux de l'année précédente. De ce fait, un temps de latence s'observe entre les variations des résultats et les variations des cotisations.

### L'OTEX (orientation technico-économique)

Une exploitation est spécialisée dans une orientation si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

### La PBS (production brute standard)

Cet indicateur ne représente pas des résultats économiques réels. Il repose sur des coefficients destinés à estimer la valeur de la production potentielle associée aux surfaces et au cheptel, hors toute subvention et déduction faite des coûts spécifiques associés à cette production. Chaque coefficient se rapporte à un hectare de culture ou à une tête de cheptel. On calcule la production brute standard des différentes productions, ainsi que la production brute totale de l'exploitation.

La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires.

**Production de l'exercice** : Somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux...) et des produits issus de la production immobilisée (travaux effectués par et pour l'entreprise), des travaux à façon, des pensions d'animaux, des terres louées et des produits d'autres activités annexes.

**Subventions d'exploitation** : elles correspondent aux aides communautaires, nationales et locales.

**Excédent brut d'exploitation (EBE)** : il correspond à la valeur ajoutée augmentée des subventions d'exploitation et des indemnités d'assurance et diminuée des prélèvements fiscaux, des fermages et charges en personnel. Ce solde contient implicitement un élément de rémunération pour le travail effectué par l'exploitant ou les membres non salariés de sa famille.

**Valeur ajoutée** : production de l'exercice nette des charges d'approvisionnement (engrais, semences, produits phytosanitaires...) et « autres achats et charges externes ».

## Pour en savoir plus :

Les derniers résultats disponibles sur le site Agreste : Site Agreste : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

# Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique et économique

Cité administrative Coligny  
131, rue du faubourg Banner  
45042 Orléans Cédex 1  
Tél : 02.38.77.40.60 - Fax : 02.38.77.40.69  
Courriel : [srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr)  
Site : [draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr)

Directeur de publication : Bruno LOCQUEVILLE  
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON  
Rédactrice : Anne-Cécile ROCHE  
Secrétaire de rédaction : Pascal CONNIN  
Composition : Florence FAURE

ISSN : 2496-5545  
Dépôt légal : à parution  
Parution : Août 2019

